





Fréquence / Gravité : Elles évoluent en fonction du stade épidémique/pandémique

Maîtrise du risque : En application des consignes et règles spécifiques prises par le gouvernement et les autorités de tutelle, la RATP peut être amené à déclencher son Organisation de Crise (IG 528). Elle inclue la déclinaison de mesures techniques et organisationnelles au sein de chaque département. Ainsi, Chaque épisode épidémique/pandémique peut donner lieu à des mesures spécifiques, transversales ou propres à chaque département. Elles sont formalisées et archivées dans le Document Unique de l'établissement.

2 phases d'activités sont *prises en compte* :

Phase d'activité	Danger / Aspect / Risque	Dommmage / Impact	Description	Évalué le	Évaluation brute	Évaluation finale
Activités exercées dans un environnement nominal (hors épisodes épidémiques/pandémiques)	-19- Risques épidémiques/pandémiques	Dommmage immédiat	- veille sanitaire permanente (JUR, SST) - rappels réguliers des consignes d'hygiène	Mars 2020	 Risque mineur Fréquence : 2 Gravité : 10	 Risque mineur Fréquence : 2 Gravité : 10 Moyens de prévention : 0.6

Phase d'activité	Danger / Aspect / Risque	Dommmage / Impact	Description	Évalué le	Évaluation brute	Évaluation finale
Activités exercées en période de crise épidémique	-19- Risques épidémiques/pandémiques	Dommmage immédiat	Activation de l'Organisation de Crise (IG 528) : - veille sanitaire renforcée et activation des cellules de veille et de crise - mesures techniques et organisationnelles adaptées aux directives des instances gouvernementales et autorités de tutelles. Elles sont graduées et adaptées en permanence à l'évolution de la situation. Elles comprennent : - des mesures techniques et organisationnelles d'application transversales - des mesures techniques et organisationnelles définies localement, adaptées aux spécificités des métiers et des organisations propres à chaque département L'ensemble de ces mesures est formalisé et archivé au Document Unique de l'établissement	Mars 2020	 Risque majeur Fréquence : 4 Gravité : 25	 Risque mineur Fréquence : 4 Gravité : 25 Moyens de prévention : 0.2